



Quiiter le domicile conjugal avec mes enfant en vu dun divorce

Par **frog1975_old**, le 21/11/2007 à 19:44

bjr je suis marier depuis 1998
jai eu 3 enfant avec mon mari
mes au jour daujourdhui ca ne va plus entre nous
il me frape par momment jai donc fait une main courante jai des photo de bleue quil ma fait plus un certificat medical
il laisse les petit seul a la maison quand je lui confie il ne veut pas entendre parler de divorce il me dit qui si je veut divorcer je naurai pas les enfant quil les tura et moi avec
ma question et la je voudrai partir vendredi de cher moi avec mes enfant on ma conseiller daller au comissariat pour faire une main courante comme quoi je quitter le domicile conjugal je voudrait savoir ci cela sufira ou que puige faire exactement pour ne pas me petre en tor vis a vis la loi
et comment je pourer faire pour me proteger moi et mes enfant car je sais quil voudra les voir et jai peur quil me les rende pas apres